

Armes Légères, Sécurité Humaine et Développement en République Centrafricaine

Journées Nationales d'Information et de Débat(s) citoyen(s)

4 au 7 octobre 2006

*Suivi et mise en œuvre des recommandations de l'Atelier National
Portant sur la lutte contre la prolifération des ALPC en RCA
18 au 22 Octobre 2005 – Palais de la CEMAC, Bangui*

Note de présentation

Contexte et justification

En octobre 2005, la Commission Nationale pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réinsertion (CNDDR) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) organisaient conjointement l'atelier national sur la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC) en RCA. Plus d'une centaine de participants, représentants d'institutions gouvernementales, de la société civile et de la communauté internationale ont participé à cet événement qui a permis de définir une stratégie et un plan d'action en la matière.

Depuis lors des progrès ont été réalisés ; un « programme de réduction et de contrôle des armes légères et de micro désarmement communautaire » (SARC/CMD) a été formulé, et sert de base de dialogue avec des bailleurs de fonds potentiels. Ce programme a déjà démarré par une phase préparatoire grâce à un financement de la Suède. Deux autres projets portant sur la justice de proximité (PRASEJ)¹ et l'appui à la restauration de la sécurité au sein des communautés (PSPD)², financés par la France, sont en cours de démarrage. Dans le même temps le Projet de Réinsertion des ex-combattants et d'Appui aux Communautés (PRAC) est entré dans sa phase finale et devrait arriver à terme d'ici février 2007.

Ces différentes initiatives répondent à des besoins de base des populations qui, prisent ensemble, concourent à la sécurité globale de l'individu et des communautés. Ces questions complémentaires peuvent mieux être appréhendés par le concept de sécurité humaine. En effet, la sécurité humaine considère les différentes dimensions qui contribuent à la sécurité, à savoir : « les sécurités » économique, alimentaire, de la santé, de l'environnement, personnel ou physique, communautaire et politique. De plus cette approche est centrée sur les individus.

¹ Programme d'Appui à la Sécurité Juridique pour le Développement, au Système Judiciaire et aux Droits Humains (PRASEJ).

² Projet de Sécurité pour le Développement (PSPD).

D'autres initiatives portant sur le secteur de la sécurité et les différents aspects de réforme, et/ou de modernisation, de ce secteur ont également été pris. Ainsi une attention particulière a été portée à l'opportunité de prendre en compte la question de sécurité au sein du document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) en cours de finalisation ; une première ébauche de document sectoriel portant sur la sécurité a été produite et devra être finalisée. Plus récemment (17 août) la Banque Mondiale/MDRP et le BONUCA ont organisé une journée d'échanges sur la réforme du secteur de la sécurité. L'ensemble des initiatives passées et en cours méritent, à présent, d'être capitalisées et approfondies, et devraient se matérialiser par des actions pratiques.

Dans cette perspective, la nouvelle Commission Nationale contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre, pour le Désarmement et la Réinsertion (CNPDR)³ et le PNUD organisent des journées nationales d'information et de débats citoyens sur la thématique « armes légères, sécurité humaine et développement ».

Résultats attendus des journées

Les journées seront l'occasion de :

1. faire le bilan des progrès réalisés dans le domaine de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre depuis l'atelier national d'octobre 2005 ;
2. présenter les nouveaux projets en cours de démarrage (PRASEJ, PSPD, SARC/CMD) ;
3. sur la base de ces projets et d'autres appuis complémentaires des partenaires : Mettre en place les mécanismes de coordination et de collaboration portant sur le processus de relèvement post conflit (approche intégré de la sécurité humaine) ;
4. lancer la mise en œuvre du plan de communication et de sensibilisation relatif à l'impact des armes à feu, notamment au travers du démarrage de concours de création artistique.

Déroulement des journées

La première journée (mercredi 4 octobre) se déroulera en sessions plénières qui porteront sur les progrès réalisés dans le cadre de la phase préparatoire du programme de réduction et de contrôle des armes légères.

Trois tables rondes se tiendront les deux jours suivants (jeudi 5 et vendredi 6 octobre) sur trois sujets complémentaires :

- Table ronde 1 : « Renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité nationales dans la lutte contre la prolifération des ALPC : une nécessité absolue »
- Table ronde 2 : « Réalités du concept de défense globale et respect des droits humains – L'exemple du projet de Code de Justice Militaire »
- Table ronde 3 : « Approche de la Sécurité Humaine au quotidien : réalités de l'impact de la violence armée sur les populations vulnérables, les femmes et les enfants »

³ Décret n°06.280 du 1^{er} septembre 2006.

Des fiches techniques spécifiques seront distribuées en fin de première journée au moment de l'inscription des participants dans les tables rondes sur les trois problématiques ; on y précisera les rôles de présidence, de facilitation et des personnes ressources.

Une rencontre spécifique sera organisée avec les organisations internationales (vendredi 6 octobre) afin d'établir les modalités de coordination et de collaboration autour de la lutte contre les armes légères et la restauration de la sécurité sur une base communautaire.

La dernière journée (samedi 7 octobre) sera consacrée à l'examen d'un plan de communication et de sensibilisation relatif à l'impact des armes à feu et de l'insécurité, de manière plus large, sur le relèvement et la prévention des crises. Des concours de création artistique destinés à plusieurs catégories de publics (enfant, adolescents, parlementaires, société civile) seront également initiés lors de cette dernière journée par plusieurs personnalités.

Participants

Les participants à ces journées proviennent des institutions gouvernementales et la société civile ainsi que des organisations internationales présentes en RCA.

A l'issue des journées il sera demandé à chaque participant de faire un travail de sensibilisation suivant les recommandations données lors des journées.